

3• Je piège les fondatrices

Le **piégeage de printemps** des fondatrices est un enjeu essentiel pour limiter la prolifération du frelon asiatique. Il s'échelonne généralement de **début mars à fin mai** en fonction de la météorologie. Des **pièges sélectifs** sont utilisés dans le cadre de cette stratégie de lutte départementale. Une solution attractive faite maison détaillée ci-dessous peut être introduite dans 5 pièges pour faciliter la capture des individus :

- Mélanger 1kg de sucre + 2l d'eau + 30g de levure fraîche de boulanger.
- Laisser fermenter 2-3 jours jusqu'à ce que ça pétille bien.
- Ajouter 1/2 litre de vin (blanc ou rouge) au moment de l'emploi.

Le renouvellement de l'attractif s'effectue toutes les 12 jours environ. Un second piégeage est possible à l'automne généralement de **début octobre à mi-novembre** en fonction de la météorologie pour piéger les nouvelles fondatrices quittant le nid pour hiverner. Pour acquérir des pièges, vous pouvez contacter le GDSA 31 : gdsa.du31@gmail.com

4• Je détruis les nids

Si vous avez trouvé un nid de frelons asiatiques, surtout **n'essayez pas de le détruire par vous-même**. Faites appel à un professionnel de la désinsectisation ou prenez contact avec le GDS ou la FREDON qui saura vous aider dans vos démarches : gdsa.du31@gmail.com
contact@fredon-occitanie.fr

Plus d'infos :

cd31.net/frelonasiatique

